

QUE M^e Juliette Champagne, directrice de la Direction Asie-Pacifique au ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur, cadre classe 4, soit nommée sous-ministre adjointe à ce ministère, administratrice d'État II, au traitement annuel de 117 889 \$ à compter du 19 novembre 2012;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 s'appliquent à M^e Juliette Champagne comme sous-ministre adjointe du niveau 1.

Le greffier du Conseil exécutif,
JEAN ST-GELAIS

58522

Gouvernement du Québec

Décret 1045-2012, 14 novembre 2012

CONCERNANT une modification au décret numéro 44-2012 du 1^{er} février 2012

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire :

QUE le décret numéro 44-2012 du 1^{er} février 2012 concernant la nomination de six régisseurs de la Régie du logement soit modifié par le remplacement, dans le premier alinéa du dispositif, de « 95 464 \$ » par « 97 373 \$ ».

Le greffier du Conseil exécutif,
JEAN ST-GELAIS

58523

Gouvernement du Québec

Décret 1046-2012, 14 novembre 2012

CONCERNANT une modification au décret numéro 240-2011 du 23 mars 2011

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation :

QUE les conditions de travail annexées au décret numéro 240-2011 du 23 mars 2011 concernant la nomination de M^e France Dionne comme régisseuse et vice-présidente de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, modifiées par le décret numéro 425-2011

du 20 avril 2011, soient modifiées de nouveau par le remplacement, dans le premier alinéa de l'article 3.1, de « 113 606 \$ » par « 127 771 \$ ».

Le greffier du Conseil exécutif,
JEAN ST-GELAIS

58524

Gouvernement du Québec

Décret 1047-2012, 14 novembre 2012

CONCERNANT la composition et le mandat de la délégation québécoise à la Rencontre fédérale-provinciale-territoriale des ministres responsables des aînés qui se tiendra les 15 et 16 novembre 2012

ATTENDU QUE la Rencontre fédérale-provinciale-territoriale des ministres responsables des aînés se tiendra à Halifax (Nouvelle-Écosse), les 15 et 16 novembre 2012;

ATTENDU QUE l'article 3.21 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (L.R.Q., c. M-30) prescrit que toute délégation officielle du Québec à une conférence ministérielle fédérale-provinciale ou interprovinciale soit constituée et mandatée par le gouvernement;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre responsable des Aînés, et du ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et à la Gouvernance souverainiste :

QUE le ministre responsable des Aînés, monsieur Réjean Hébert, dirige la délégation québécoise lors de la Rencontre fédérale-provinciale-territoriale des ministres responsables des aînés qui se tiendra les 15 et 16 novembre 2012;

QUE la délégation soit composée, outre du ministre responsable des Aînés des personnes suivantes :

— Monsieur Samuel Labrecque, attaché politique, cabinet du ministre de la Santé et des Services sociaux;

— Madame Catherine Ferembach, sous-ministre adjointe, Secrétariat aux aînés, ministère de la Santé et des Services sociaux;

— Madame Élise Paquette, directrice, Direction du développement et de la promotion, Secrétariat aux aînés, ministère de la Santé et des Services sociaux;

— Madame Anne Marcoux, directrice, Direction des affaires intergouvernementales et de la coopération internationale, ministère de la Santé et des Services sociaux;